

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01374 Numéro SIREN : 877 647 313 Nom ou dénomination : A.I.M.E

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/009322

Désignation de l'entreprise A.I.M.E.Néant ☐ *Adresse de l'entreprise LE TOURNET26780 CHATEAUNEUF-DU-RHONENuméro SIRET * 8 7 7 6 4 7 3 1 3 0 0 0 1 5Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

			Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
			3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1		
ACTIF			Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
			1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012			
		Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *		028	030			
	Immobilisations financières * (1)		040	75 000	042	75 000	
	Total I (5)		044	75 000	048	75 000	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052			
	Marchandises *		060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070			
		Autres * (3)	072	482	074	1 288	
	Valeurs mobilières de placement		080	082			
	Disponibilités		084	2 308	086	2 308	
	Charges constatées d'avance *		092	094			
	Total II		096	2 790	098	1 288	
	Total général (I+II)		110	77 790	112	76 288	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	500	120	500	
	Ecart de réévaluation		124		124		
	Réserve légale		126		126		
	Réserves réglementées*		130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131		132		
	Report à nouveau		134	(6 694)	134	(3 340)	
	Résultat de l'exercice		136	(28 029)	136	(3 354)	
	Subventions d'investissement		137		137		
	Provisions réglementées		140		140		
	Total I		142	(34 223)	142	(6 194)	
Provisions pour risques et charges		154		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	54 941	156	66 206	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	73	166	30	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169	16 967	172	16 246	
	Produits constatés d'avance		174		174		
	Total III		176	112 013	176	82 482	
Total général (I + II + III)				180	77 790	180	76 288
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	43 686
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le								Exercice N-1 clos le							
3	1	1	2	2	0	2	2	3	1	1	2	2	0	2	1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	682
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73
Dettes fiscales et sociales	3 752
Total	4 506

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

A.I.M.E
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : Le TOURNET, 26780 CHATEAUNEUF DU RHONE
877 647 313 RCS ROMANS SUR ISERE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -28 029,36 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-28 029,36 euros
Report à nouveau antérieur :	<u>-6 693,94 euros</u>

Solde affecté au compte "report à nouveau"	-34 723,30 euros
S'élevant ainsi à -34 723,30 euros	

L'associée unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme

La Présidente
Madame Isabelle CALLOVA

